



ASSOCIATION DES PROSPECTEURS DU QUÉBEC

15, rue Gamble Est, Bureau 203, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B6
Tél. : (819) 762-1599, Fax : (819) 762-1522 Courriel : a.p.q@sympatico.ca, Site Web : apq-inc.qc.ca

L'Association des prospecteurs du Québec est très déçue de la réduction des crédits alloués aux programmes d'assistance à l'exploration du Ministère des ressources Naturelles du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouyn-Noranda, le 19 avril 2002

L'amorce de la reprise de l'exploration au Québec, grâce à la ruée pour l'exploration diamantifère (plus de 5,0 M \$ de revenus de droits miniers directement dans les coffres du gouvernement) et la hausse du prix de l'or ouvre de nouvelles perspectives pour l'avenir de l'industrie minière du Québec. Il faut se rappeler que la majorité des mines d'or et de métaux de base fermeront d'ici 5 ans et il faut accroître de toute urgence le volume d'exploration au Québec. **C'est donc avec beaucoup de déception que l'Association des prospecteurs du Québec vient de prendre connaissance de la diminution de l'appui du Gouvernement du Québec à l'exploration minière par la réduction des crédits du Ministère des Ressources naturelles du Québec pour les programmes d'assistance à l'exploration de l'année 2002-2003.**

Programme d'aide aux juniors en difficulté

Le programme d'aide aux sociétés juniors en difficultés n'a pas été reconduit (5,0 M \$). Ce programme a permis à de nombreuses sociétés juniors d'exploration de poursuivre leurs travaux d'exploration au cours des deux dernières années. L'Association craint la disparition de plusieurs sociétés d'exploration que ce programme a soutenu et demande sa reconduction.

Programmes d'assistance à l'exploration

Le budget des différents programmes d'assistance à l'exploration est passé de 12,0 M \$ en 2001-2002 à 7,9 M \$ en 2002-2003. Le volet B de ce programme s'appliquait pour toutes les régions du Québec en 2001-2002. En 2002-2003, ce budget est également de l'ordre de 2,0 M \$ mais est réparti seulement dans les régions administratives 08 (Abitibi-Témiscamingue) et 09 (Cote-Nord). L'Association des prospecteurs du Québec a toujours prôné que c'est la qualité d'un projet qui doit être le premier critère d'admissibilité et non sa localisation géographique. L'Association demande que ce programme couvre toutes les régions du Québec et que le budget des différents programmes soit ramené au même niveau que celui de l'an passé.

Fonds miniers régionaux

L'Association est également très déçue de la réduction des budgets de quatre Fonds régionaux d'exploration (Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Estrie Chaudière Appalaches et Saguenay Lac Saint-Jean). Le budget de chacun de ces Fonds est passé de 250 000 \$ en 2001-2002 à 100 000 \$ en 2002-2003. L'Association des prospecteurs du Québec est toujours convaincue de la pertinence de ces Fonds dans des régions où l'exploration minière est moins développée qu'en Abitibi et où le potentiel minéral est existant. Cette décision est d'autant plus difficile à comprendre que le ministère des Ressources naturelles du Québec est en train d'évaluer la performance de ces Fonds. L'Association demande donc que les budgets de ces fonds soient maintenus au même niveau que l'an passé en attendant le résultat de leur évaluation.

Rôle du Ministère des Régions

Les programmes d'assistance à l'exploration existent depuis de nombreuses années et le personnel du ministère des Ressources naturelles du Québec les ont toujours gérés de façon professionnelle et équitable. L'industrie de l'exploration minière du Québec ne comprend pas le rôle politique que se donne le Ministère des Régions dans l'établissement des budgets de ces programmes et leur répartition géographique. L'intervention du Ministère des Régions compromet l'efficacité de ces programmes et ne répond à aucune demande de l'industrie ou du Ministère des Ressources naturelles du Québec.

- 30 -

Pour information : Anne Slivitzky, Présidente (514) 876-9157 Gratien Gélinas, Directeur général (819) 762-7599